

La Première Guerre mondiale : la fin du conflit

Consigne 1 : J'étudie attentivement le tableau ci-dessous puis je réponds aux questions.

Pays	Morts et disparus
Allemagne	2 000 000
Italie	75 000
Autriche-Hongrie	1 543 000
France	1 400 000
Grande-Bretagne	744 000
Russie	1 700 000
Etats-Unis	116 000
Belgique	41 000
Colonies française	Morts et disparus
Algérie	26 000
Maroc et Tunisie	13 000
Madagascar	5 500
Sénégal	30 000

a. Combien d'hommes sont morts ou disparus lors de la Première Guerre mondiale ? Tu peux prendre ta machine à calculer.

.....

b. Pour quelle raison dit-on que la France a perdu 1 500 000 hommes ?

.....

c. Pour quelle raison la Belgique a-t-elle subi d'aussi lourdes pertes?

.....

d. Combien d'hommes sont morts ou disparus dans le camp ennemi ? Tu peux prendre ta machine à calculer.

.....

e. Combien d'hommes sont morts ou disparus dans le camp allié ? Tu peux prendre ta machine à calculer.

.....

La Première Guerre mondiale : la fin du conflit

Extraits du traité de Versailles

« Article 42 : Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications soit sur la rive gauche du Rhin, soit sur la rive droite, à l'ouest d'une ligne tracée à 50 kilomètres à l'est de ce fleuve.

Article 43 : Sont également interdits, dans la zone définie à l'article 2, l'entretien ou le rassemblement de forces armées [...].

Article 51 : Les territoires cédés à l'Allemagne, en vertu des Préliminaires de paix signés à Versailles le 26 février 1871 et du Traité de Francfort du 10 mai 1871, sont réintégrés dans la souveraineté française à dater de l'armistice du 11 novembre 1918.

Article 160 : L'armée allemande ne pourra dépasser 100 000 hommes.

Article 173 : Tout service militaire est aboli.

Article 198 : Les forces militaires ne pourront comprendre aucune aviation.

Article 231 : Les Gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les Gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.

Article 232 : Les gouvernements alliés exigent [...] et l'Allemagne en prend l'engagement, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des alliés et à ses biens. »

Consigne 1 : Je relis chaque numéro d'article à sanction imposée à l'Allemagne.

Art. 42	*	
Art. 43	*	* la responsabilité des pertes et des dommages
Art. 51	*	* la restitution l'Alsace et la Moselle à la France
Art. 160	*	* la diminution de sa puissance militaire
Art. 173	*	* le paiement des dommages causés
Art. 198	*	
Art. 231	*	* l'impossibilité de maintenir des fortifications et des forces armées près de la frontière française
Art. 232	*	

La Première Guerre mondiale : la fin du conflit

En 1915, l'Italie rentre en guerre aux côtés de la triple entente.

En avril 1917, les Etats-Unis, qui n'admettent plus que les sous-marins allemands s'en prennent à leurs navires, entrent en guerre aux côtés de la France.

Les troupes alliées remportent alors d'importantes victoires et au printemps 1918 les troupes allemandes commencent à reculer.

Le **11 novembre 1918**, l'Allemagne demande l'**armistice**. C'est la fin de la guerre.

La Première guerre, surnommée **La Grande Guerre**, a causé la mort de 10 millions de personnes dont 1,5 millions de français. Elle a blessé des millions d'autres et provoqué des destructions matérielles considérables.

Des mots pour comprendre :

armistice : arrêt des combats